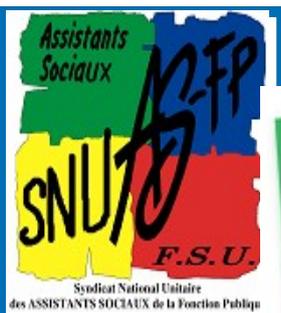


Élections professionnelles  
du 29 novembre au 6 décembre 2018

CAPA des ASSAE

## Pour la défense et le respect des droits des services sociaux de l'Éducation Nationale !

**VOTEZ**



**ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN**

### Faire un syndicalisme de terrain

Parce qu'au SNUASFP FSU, on pense que c'est au plus proche de vous qu'on peut avancer ensemble pour un service public de qualité

### Faire entendre votre voix

Le SNUASFP FSU porte votre parole dans les instances, les audiences, auprès des décideurs politiques

### Faire respecter vos droits

Le SNUASFP FSU vous accompagne et vous défend chaque jour

### Faire reconnaître votre travail

Le SNUASFP FSU œuvre pour de meilleures conditions de travail et une reconnaissance de la spécificité des trois services sociaux au MEN

## Pour un service public de qualité au service des citoyen-nes !

### Pour une profession reconnue et revalorisée :

- La catégorie A type
- Un même diplôme, une même reconnaissance niveau II pour toutes et tous
- Une hiérarchie respectueuse de nos missions et de notre identité professionnelle
- Un traitement revalorisé avec intégration du régime indemnitaire
- Une véritable formation continue
- Faire reconnaître notre identité professionnelle au service de l'Éducation Nationale

### Pour un service social en faveur des élèves partout et pour tous :

- 1 AS pour 2 EPLE
- 1 AS par REP/REP+
- Création d'un quatrième service social scolaire dans le premier degré sans redéploiement
- Remboursement de tous les frais de missions engagés (frais kilométriques, repas...)
- Un régime indemnitaire en éducation prioritaire identique aux autres personnels
- Le maintien de nos interventions dans les lycées

### Pour un service social en faveur des étudiants à la hauteur des enjeux :

- 1 AS pour 5000 étudiants
- Stop à la culture du chiffre : l'accompagnement doit être qualitatif et pas quantitatif
- Remettre de l'humain dans les procédures : la dématérialisation des procédures éloigne les étudiants de l'accès aux droits (bourses, logements...)
- Pour des postes non-profilés permettant à chacun-e de muter selon les règles paritaires

### Pour un service social de proximité en faveur des personnels :

- 1 AS pour 3000 agents
- Assurer l'anonymat des dossiers en commission
- Garantir les missions d'accompagnement individuel des agent-e-s
- Non au détricotage des missions au risque d'une externalisation
- Réaffirmer la place et les missions du service social des personnels telles que définies dans la circulaire de référence

**29** > **06**  
NOV DÉC

**Votez !**

FAITES-VOUS ENTENDRE